



Demande de mutation interne

Par **mylen13**, le **23/09/2010** à **09:45**

Bonjour,

Je suis adjoint administratif territorial dans un EPIC, cela fait bientôt 8 ans que je suis au même poste. Un poste (interne) qui s'est libéré l'année dernière m'intéressait, j'ai postulé, on m'a reçu, puis on m'a expliqué qu'on préférerait recruter en externe mais qu'on prenait en compte ma demande de changement de poste (envie de faire autre chose, lassitude...).

Je postule à un 2e poste, on me reçoit dans quelques jours,, mais je crains que cette fois on ne trouve une autre excuse pour refuser ma candidature.

Au bout de combien de demandes "raisonnées" (je ne parle pas de postes pour lesquelles je n'aurais pas les capacités) mon employeur est-il obligé d'accepter ma demande ?